



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives

Procès-verbal de la séance du 21 novembre 2023

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1091-20231121

2023

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 21 NOVEMBRE 2023.....	1
---------------------------------------	---

AUDITIONS	2
-----------------	---

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 21 novembre 2023

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 21 novembre 2023, rétroactif au 9 novembre 2023)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Abou-Khalil (Fabre) en remplacement de M^{me} Tremblay (Hull)

M. Caire (La Peltre), ministre de la Cybersécurité et du Numérique

M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), porte-parole de l'opposition officielle en matière de cybersécurité et du numérique, en remplacement de M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé)

M. Tremblay (Dubuc)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Commission d'accès à l'information du Québec :

M^c Diane Poitras, présidente

M^c Jean-Sébastien Desmeules, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

M^{me} Ralitsa Dimova, directrice, section de surveillance

M^c Naomi Ayotte, membre et juge administrative, section de surveillance

P^r Sébastien Gambs, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en analyse respectueuse de la vie privée et éthique des données massives, Université du Québec à Montréal

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 45, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS

La Commission entend la Commission d'accès à l'information du Québec.

À 10 h 43, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le P^r Gambs.

M^{me} la présidente dépose le mémoire d'un organisme qui n'a pas été entendu (annexe II).

À 11 h 21, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Nathalie Belhumeur

Original signé par

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 21 novembre 2023

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Commission d'accès à l'information du Québec

001M

Gambs, Sébastien

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Fédération des cégeps

002M